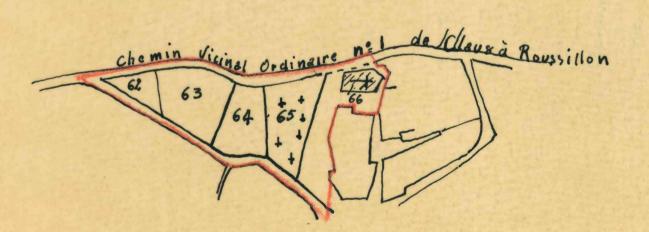
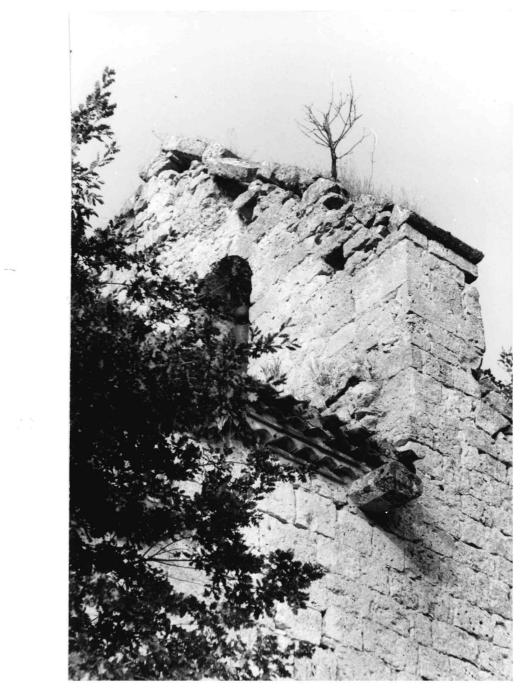


Commune de Beimac Section B -







Chv/YL.
Ministère de l'Education
Nationale
--Boa**a-Ar*s

me Cham

* TAT FRANCAIS

CHANTIER INTELLECTURE Nº1424.

NOTIFICATION

Berrac Berrac -O-Eglise et Cimetière Par arrêté en date du MAN 1943

M. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale a inscrit sur l'inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général l'ensemble formé à BERRAC (Gers) par l'Eglise (Façades, élévations, toitures) le cimetière et leurs abords, comprenant les parcelles cadastrales nº62 à 66 section B, ainsi que les chemins attenant à ces parcelles.

Monsieur MONTARIOL, Architecte des Monuments historiques.

RAPPORT GENERAL

Le petit village de Berrac est situé sur le haut plateau sépa rant les vallées de deux affluents du Gers, deux petits ruisseaux, celui de Nauton, entre Berrac et Saint-Martin de Goyne et celui passant près du village de Saint-Mezard. Le route départementale de Lectoure à Nérac, la départementale N° 36, le laisse sur la droite, et, en montant la dure côte après Saint-Martin, nous pouvons apercevoir en haut du coteau les maisons de pierres de cette commune.

C'est un bien modeste village du canton de Lectoure composé d'une vingtaine de maisons tout au plus et qui ne mériterait pas le crochet que l'on est obligé de faire pour l'atteindre, si xxx l'aspect de son église, précédée de son vieux cimetière n'était pas desplus plaisants. Coin attirant chaque année de nombreux peintres et auquel il convient de sauvegarder son charme.

Veieille église de pierre grise, sur laquelle le lierre a pris racine, un clocher mur rectangulaire la surmonte, deux ouvertures le percent à l'intérieur duquel se trouventplacées de vieille cloches dont la fonte remonterait aux environs de I5 à I600 ans. De puissants contreforts la soutiennent et séparé d'elle par un petit chemin plein d'herbe, se tient le vieux cimetière aux eplendides cyprès dont la teinte en arrivant au village se marie si bien avec celle de l'église. De grands arbres dans le fond complètent cet ensemble vraiement ravissant.

En conséquence

Nous proposons l'inscription à l'inventaire des sites prévu par la loi du 2 Mai 1930 du site du cimetière et de l'église de Berrac, ensemble constitué par les parcelles N° 62 à 66 de la section B du plan cadastral de la commune de Berrac (plans, élévations, façades, toitures et plantations comprises sur ces dites parcelles qui sont la propriété de :

Monsieur CAILLAU Raoul à Lepeyrigue Berrac (gers) Parcelle N° 62 section B

Commune de Berrac (parcelles Nº 63 à 66 section B)

mm 2 mm